

Comment réagir ?

Personnels ou étudiants de l'UPVD, vous êtes ?

Victime de violences sexuelles ou sexistes

Où se sont déroulés les faits ?

Sur un campus de l'UPVD

A l'extérieur de l'université

Vous êtes ?

Qui sont les personnes impliquées ?

Etudiant

Personnel

Des personnes de l'université

Des personnes extérieures à l'université

Que faire ?

Que faire ?

Que faire ?

Que faire ?

Signaler les faits :

- Immédiatement : le 17, le 112 ou le service sécurité de l'UPVD

- Puis informer stop-violences@univ-perp.fr
une première écoute vous sera proposée par la vice-présidente en charge de la vie étudiante

Faites-vous accompagner :

- Contact SSU ou France victimes

Signaler les faits :

- Immédiatement : le 17, le 112 ou le service sécurité de l'UPVD

- Puis informer stop-violences@univ-perp.fr
une première écoute vous sera proposée par le vice-président en charge des relations humaines

Faites-vous accompagner :

- Contact SSU ou France victimes

Signaler les faits :

- Immédiatement : le 17 ou le 112

- Puis informer stop-violences@univ-perp.fr

Faites-vous accompagner :

- N° SSU/ France Victimes

Signaler les faits :

- Immédiatement : le 17 ou le 112

Faites-vous accompagner :

- N° SSU/ France Victimes / 39 19

Témoin de violences sexuelles ou sexistes

Où se sont déroulés les faits ?

Sur le campus

A l'extérieur de l'université

Que faire ?

Que faire ?

Signaler les faits

- Immédiatement : le 17 ou le service de sécurité de l'UPVD

- Puis : informer l'établissement par mail à stop-violences@univ-perp.fr

Contactez immédiatement
le 17 ou le 112

#UNISPOURVOSDROITS